



Déclaration de l'Alliance pour la cohésion (#CohesionAlliance) pour une Europe de la cohésion, du développement durable et de la résilience

L'Alliance pour la cohésion renouvelle son engagement politique à promouvoir, dans l'Europe de l'après-COVID-19, la cohésion en tant que valeur fondamentale de l'Union européenne et qu'objectif essentiel de l'ensemble de ses politiques et de ses investissements. La crise liée à la COVID-19 a montré que la solidarité, la responsabilité et la cohésion sont, aujourd'hui plus que jamais, cruciales pour veiller à ce qu'aucun citoyen et aucune région ne soit laissé pour compte.

Les régions, villes et municipalités de toutes tailles d'Europe fournissent déjà aux citoyens de nombreux services essentiels comme les soins médicaux et la protection sociale. Si ces services ont été cruciaux pour surmonter les effets de la pandémie de COVID-19, le coût en a toutefois été considérable. La capacité d'investissement des collectivités régionales et locales est à présent fortement réduite.

Notre ambition est de garantir un solide soutien financier de l'Union européenne aux États membres, aux régions, aux villes et aux municipalités. Ceux-ci sont en première ligne de la crise, et le budget de l'UE pour 2021-2027 ainsi que le plan de relance pour l'après-pandémie doivent les aider à protéger les citoyens, à soutenir les économies locales, à rendre les communautés locales résilientes face aux crises et à créer un avenir durable. Étant donné que la situation d'urgence risque d'accroître les disparités entre les États membres et au sein de chacun d'eux, les écarts entre les communautés les plus développées et les moins avancées se creuseront si l'UE n'agit pas de manière coordonnée et en temps opportun.

Dans la perspective de l'adoption du plan de relance de l'UE et du cadre financier pluriannuel pour l'après-2020, nous réaffirmons les grands principes de l'Alliance pour la cohésion et exhortons tous les dirigeants des échelons européen, national, régional et local, les chefs d'entreprise et la société civile à appuyer la présente déclaration.

Au nom de l'Alliance pour la cohésion, nous déclarons que:

1. le **cadre financier pluriannuel (CFP)** de l'UE est un outil essentiel pour promouvoir la cohésion, la convergence et la compétitivité en faveur de tous les citoyens de l'Union européenne, où qu'ils vivent; le **plan de relance** proposé devrait s'appuyer sur une approche ascendante, qui favorise l'utilisation des subventions et de l'effet de levier des instruments financiers, ainsi que le respect du principe de partenariat;
2. une **politique de cohésion forte, visible et efficace, accessible à l'ensemble des régions, villes et municipalités de toutes tailles**, est cruciale pour réduire l'écart qui sévit entre les niveaux de développement, pour les aider à se remettre de la crise liée à la COVID-19, ainsi que pour mener des politiques d'envergure et relever les grands défis de notre temps, qu'il s'agisse du pacte vert pour l'Europe, des objectifs de développement durable, du socle européen des droits sociaux ou encore de la transformation numérique; il importe d'accorder une attention particulière aussi bien aux zones urbaines, moteurs de la transformation écologique et numérique, qu'aux régions souffrant de handicaps naturels ou démographiques graves et permanents;
3. toutes les politiques de l'UE doivent appuyer l'objectif de cohésion afin de **renforcer la résilience de nos régions, villes et municipalités de toutes tailles**, de reconstruire l'économie, ainsi que de favoriser la durabilité et le tissu territorial et social de notre Union; le succès du plan de relance proposé dépend de leur pleine et entière participation, étant donné que la plupart des compétences en matière de services de santé, de protection sociale et de résilience sont dévolues au niveau local et/ou régional;
4. le **caractère temporaire de certains des renforcements proposés de la politique de cohésion ne devrait pas compromettre l'approche à long terme de ladite politique**, laquelle doit rester une **politique d'investissement fondée sur des ressources supplémentaires** qui répondent aux besoins de toutes les régions tout au long de la période de programmation;

5. les principes de **partenariat et de gouvernance à plusieurs niveaux ainsi que l'approche territorialisée et la participation des partenaires sociaux et économiques à la conception et à la mise en œuvre de la politique de cohésion** sont déterminants, non seulement pour réaliser les objectifs de cette politique, mais aussi pour élaborer les plans nationaux de relance et de résilience; les collectivités locales et régionales sont les mieux placées pour évaluer les besoins d'investissement au niveau territorial, et doivent être pleinement associées aux décisions relatives à la (re)programmation des investissements dans le cadre de l'initiative REACT-EU et à la mise en application de la facilité pour la reprise et la résilience;
6. **les mesures prises récemment pour accroître la flexibilité et simplifier davantage la politique de cohésion devraient être maintenues dans le cadre d'un mécanisme de crise et réactivées au cours de la prochaine période de programmation uniquement en cas de nouvelle crise.** L'enveloppe minimale destinée au développement urbain durable doit être préservée en tant qu'investissement indispensable dans la résilience accrue des villes de demain. **La simplification de la politique de cohésion, parallèlement au nouvel instrument «Next Generation EU», sera également déterminante** pour accomplir les efforts de relance sans entraîner une plus grande centralisation;
7. il est primordial que les instruments de relance qui s'attaqueront aux conséquences économiques et sociales de la crise liée à la COVID-19 renforcent la politique de cohésion et **soient complémentaires et bien coordonnés avec les Fonds structurels, la politique européenne de concurrence et les autres programmes de financement de l'UE**, sans pour autant entraîner une baisse du soutien à la cohésion initialement prévu pour l'ensemble des États membres et des régions;
8. une **coopération territoriale européenne** plus étroite doit aider les citoyens, les communautés locales et les entreprises à coopérer au-delà des frontières et à surmonter les effets néfastes de la crise, et accélérer la relance économique. Les programmes de l'Union, existants et nouveaux, à l'exemple du nouvel instrument pour les investissements interrégionaux en matière d'innovation, seront primordiaux pour soutenir la création de chaînes de valeur européennes de l'industrie et de l'innovation reposant sur des stratégies de spécialisation intelligente; il conviendrait, à cet égard, de revitaliser le **mécanisme transfrontalier européen**;
9. un **démarrage rapide des programmes relevant de la politique de cohésion 2021-2027** et un **système étendu de sortie progressive des programmes de la période 2014-2020** sont nécessaires pour faire face à la crise actuelle et préparer les **stratégies de développement à long terme**; en cas de retard, des dispositions transitoires assorties de moyens supplémentaires doivent être prévues afin d'éviter un déficit de financement entre les deux périodes de programmation;
10. les dirigeants de l'UE et des États membres sont instamment invités à **prendre leurs responsabilités vis-à-vis des citoyens et à s'accorder sur le prochain cadre financier pluriannuel** et la **stratégie de relance**, de manière à garantir un démarrage en temps voulu des programmes de la politique de cohésion à partir du **1^{er} janvier 2021**.